

## PROCES-VERBAL

### CONSULTATION ECRITE POUR CESSION DE PARTS SOCIALES EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt deux septembre, les associés de la SNC 1 RUE DU VILLAGE

1/ Monsieur Olivier MAUDET, cinquante (50) parts, numérotées de 01 à 40 et de 81 à 90

2/ Les héritiers de Monsieur Pierre-Jacques VALLIER, quarante (40) parts numérotées de 41 à 80, réparties comme suit :

- Madame Françoise VALLIER pour 20/32ème en pleine propriété et 12/32ème en usufruit
- Madame Caroline CONSIGNY pour 3/32ème en nue-propriété
- Madame Laetitia LABAUME pour 3/32ème en nue-propriété
- Madame Aurélie GIBON pour 3/32ème en nue-propriété
- Monsieur Julien VALLIER pour 3/32ème en nue-propriété

3/ Monsieur Axel SINOSA, dix (10) parts, numérotées de 91 à 100

Soit au total 7 associés présents ou représentés, totalisant 100 % parts du capital social sur les 100 % des parts composant le capital.

Total des parts présentes ou représentées : 100 % du capital social.

Le quorum étant atteint. l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions extraordinaires conformément aux dispositions légales et statutaire.

Ont voté par correspondance :

Sur l'ordre du jour : CESSION DES PARTS SOCIALES DE MONSIEUR AXEL SINOSA

Cette cession concerne :

**A. Nbre de parts cédées :** 10 parts

**B. Identité de l'acquéreur :** Monsieur Olivier MAUDET demeurant à Fort de France (97200), route de Didier, rue les Cyclades, Résidence les Cyclades, Bât. B Appt. 325

**C. Prix global de la cession :** 1.500,00 euros

Après lecture de la consultation écrite, le résultat en est le suivant :

OP

CESSION DES PARTS SOCIALES DE MONSIEUR AXEL SINOSA

Cette cession concerne :

**A. Nbre de parts cédées :** 10 parts

**B. Identité de l'acquéreur :** Monsieur Olivier MAUDET demeurant à Fort de France (97200), route de Didier, rue les Cyclades, Résidence les Cyclades, Bât. B Appt. 325

**C. Prix global de la cession :** 1.500,00 euros

Les associés de la SNC 1 RUE DU VILLAGE ont décidé à l'unanimité de vendre les 10 parts sociales de M. AXEL SINOSA à Monsieur Olivier MAUDET pour un prix de cession global de 1.500,00 euros.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Gérant.

Fait à fort de France, le 30 septembre 2024

Le Gérant  
M. Olivier MAUDET

